

Calibre
(anciennement dénommée Cybergun)
société en commandite par actions au capital de 11.682.342,325 euros
40, boulevard Henri-Sellier 92150 SURESNES
337 643 795 R.C.S. Nanterre
(la « Société »)

**RAPPORT DE LA GÉRANCE SUR LES PROJETS DE RÉSOLUTIONS
PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PORTEURS DE BSA₂₀₂₂
DU 18 NOVEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

L'assemblée générale des porteurs de bons de souscription d'actions émis par la Société le 28 décembre 2022 (dits « BSA₂₀₂₂ ») (ISIN : FR001400EG77) se réunira le 18 novembre 2025 à l'effet de se prononcer sur deux projets de résolutions selon l'ordre du jour suivant :

1. Modification des termes et conditions des BSA₂₀₂₂ – Ajout d'une option de rachat de BSA₂₀₂₂ par la Société
2. Pouvoirs pour formalités

Conformément à la réglementation, la gérance a arrêté le présent rapport sur les projets de résolutions qui seront proposées à cette assemblée générale (étant précisé que toutes les résolutions sont agrées par la gérance).

* * *

1. Modification des termes et conditions des BSA₂₀₂₂ – Ajout d'une option de rachat de BSA₂₀₂₂ par la Société

Il est proposé, en tant que de besoin, à l'assemblée générale des porteurs de BSA₂₀₂₂ de permettre aux porteurs de BSA₂₀₂₂ inscrits au nominatif pur (et uniquement à ce type de porteurs) de se faire racheter, par la Société, une partie de leurs BSA₂₀₂₂, sous certaines conditions et sous réserve de l'approbation de la huitième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 18 novembre 2025 (**1^{ère} résolution**).

La mise en œuvre combinée de ces deux résolutions pourrait notamment servir à mettre en œuvre un programme de rachat, par la Société, de tout ou partie des BSA₂₀₂₂ en circulation, et ainsi diminuer la dilution potentielle pour les actionnaires.

2. Pouvoirs pour formalités

Il est proposé à l'assemblée générale de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour effectuer les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur (**2^e résolution**).

Calibre
(anciennement dénommée Cybergun)
société en commandite par actions au capital de 11.682.342,325 euros
40, boulevard Henri-Sellier 92150 SURESNES
337 643 795 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

* * *

La gérance invite l'assemblée générale des porteurs de BSA₂₀₂₂ à adopter les résolutions qu'il a proposées et soumises au vote.

La gérance